Discours de Pierre-Henri Teitgen à l'Assemblée nationale sur les avantages du marché commun européen (Paris, 15 janvier 1957)

Légende: Le 15 janvier 1957, Pierre-Henri Teitgen, président du Mouvement républicain populaire (MRP), détaille devant l'Assemblée nationale française les avantages d'un marché commun européen.

Source: Journal officiel de la République française. Débats parlementaires-Assemblée nationale. 16.01.1957, n° 1. Paris: Imprimerie nationale. "Marché commun européen", p. 8-10.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays. Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit. Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés. Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_de_pierre_henri_teitgen_a_l_assemblee_nationale _sur_les_avantages_du_marche_commun_europeen_paris_15_janvier_1957-fr-4dd98d21-7e9a-44bb-aada-7f8efbc3ce93.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015



Discours de Pierre-Henri Teitgen à l'Assemblée nationale sur les avantages du marché commun européen (Paris, 15 janvier 1957)

[...]

Pour ne pas décliner, pour maintenir, développer comme il est souhaitable son expansion, rendre ses chances dans nos vieux pays à la justice sociale, chacun des pays libres d'Europe doit, de toute nécessité, disposer, lui aussi, d'un espace économique à la mesure des techniques modernes, d'un grand marché de 150 à 200 millions de consommateurs, de ce marché commun dont notre Assemblée aborde aujourd'hui l'examen.

Quels sont, en effet, les avantages économiques et sociaux d'un grand marché?

Dans le domaine économique, il en est quatre principaux.

Tout d'abord, seul un grand marché permet les fabrications de grandes séries qui réduisent considérablement les prix de revient. Les exemples ne manquent pas ; ils me dispenseront d'insister.

L'étroitesse de notre marché agricole nous impose, pour la fabrication des tracteurs par exemple, un rythme et des méthodes tels que ces machines sont frappées, dans ce marché trop étroit qu'est la France, d'un surprix de 80 p. 100 par rapport aux prix américains.

Autre exemple : aucune des entreprises françaises de l'automobile ne peut utiliser, de façon rentable, les outillages qui permettent en Amérique l'abaissement considérable du prix de revient et du prix de vente des voitures.

En second lieu, certaines productions exigent de tels moyens qu'ils dépassent les possibilités d'un marché national trop étroit.

C'est ainsi que notre industrie aéronautique ne peut pas vivre, quelles que soient la compétence de ses techniciens et la valeur de son outillage, parce que les besoins français d'avions de transport sont trop étroits pour permettre la fabrication selon les méthodes et les techniques modernes.

D'autre part, beaucoup d'entre nous savent que, dans un avenir immédiat, l'industrie de l'énergie atomique excédera les possibilités d'un marché trop étroit parce qu'elle nécessite un nombre de techniciens, une ampleur d'investissements et une quantité de débouchés qui ne peuvent se trouver dans les limites de nos nations.

Il est un troisième avantage évident, dans l'ordre économique, d'un marché européen. Seul un grand marché réduit les effets de l'insécurité du commerce international, seul un grand marché permet à l'entreprise d'échapper à ce dilemme que connaissent tant de nos industriels et de nos agriculteurs : ne pas investir et, par conséquent, se résigner au déclin, ou investir et produire davantage, mais dépendre, pour le placement de cette production, de marchés internationaux qui, d'un jour à l'autre, peuvent être fermés sur la simple décision de gouvernements étrangers.

Tout cela est vrai, je le répète, pour l'économie industrielle, mais vrai, aussi, pour l'économie agricole. Combien de nos agriculteurs sont tentés de réduire une production qui leur a coûté tant de peine et tant d'argent parce qu'ils ne savent pas, dans le système actuel de cloisonnement douanier, s'ils pourront la placer à l'étranger.

Seul un grand marché peut permettre de surmonter le dilemme dont il s'agit.

Enfin, dans un grand marché, les capitaux sont plus abondants ; les débouchés étant mieux assurés, ils s'investissent plus volontiers.

 $[\dots]$



Le grand marché, l'économie de grands espaces, c'est donc aussi la facilité des investissements et de leur financement.

Mais le grand marché, l'économie de vastes espaces procure également des avantages sociaux. Ceux-là, encore, sont évidents.

Un grand marché facilite l'élévation des salaires parce qu'il incite à l'outillage, à la modernisation et que dans les entreprises qui se modernisent, la masse des salaires par rapport au coût des investissements et de leur amortissement est de plus en plus faible, de telle sorte que le salaire n'étant plus l'élément fondamental du prix de revient, il peut être élevé plus facilement.

En second lieu, les fabrications en série, les méthodes de financement et de distribution utilisables dans un grand marché permettent d'abaisser les prix de revient et, par conséquent, les prix de vente au consommateur.

 $[\dots]$

Enfin, la sécurité des approvisionnements dans un grand marché permet d'abandonner les fabrications marginales et de convertir les entreprises qui s'y adonnent. Or, celles-ci, vous le savez, sont ruineuses pour l'économie.

 $[\dots]$

Au demeurant, l'expérience pratique de la Communauté européenne du charbon et de l'acier fournit la preuve de l'exactitude de mes affirmations.

J'entends encore, mes chers collègues, les prophètes de malheurs qui, lors du débat de ratification du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier, nous annonçaient, à grand renfort de démonstrations, que la sidérurgie française serait étouffée par la sidérurgie allemande dans le marché commun de l'acier et même que le marché allemand du charbon serait progressivement fermé à l'industrie française.

[...]

En bref, la preuve est faite qu'un marché commun joue dans le sens de la sécurité des entreprises, de l'expansion économique et de la justice sociale.

Mais c'est aussi du point de vue de la politique générale qu'il est nécessaire de constituer le marché commun de l'Europe.

Un journal parisien friand de paradoxes et de contradictions publiait ces jours-ci une sorte d'articlemanifeste qui proposait le choix entre deux solutions seulement : la solitude et la subordination.

Nous n'avons, ni les uns ni les autres, le goût de la subordination, et pas le goût de la subordination aux maîtres sanglants du Kremlin et pas même le goût de la subordination aux prêcheurs de morale d'Amérique.

Quant à l'isolement, nous mesurons aujourd'hui quelles en sont les conséquences : c'est la France inquiète de ses territoires d'outre-mer, eux-mêmes inquiets d'une France isolée ; c'est la France menacée par M. Boulganine et humiliée par l'O.N.U. ; c'est la France narguée au Caire par un petit maître ricanant ; c'est la France incomprise de ses meilleurs amis.

Nous ne pouvons accepter, mesdames, messieurs, ni la subordination, ni l'isolement. Pour échapper à l'inacceptable dilemme il ne reste donc qu'une solution, l'Europe et, même, l'Eurafrique.



L'Europe, ce n'est pas la faiblesse de l'isolement, mais précisément l'union qui fait la force. L'Europe, ce n'est pas la subordination, c'est la communauté !

[...]

